SG MIROVA OBLIGATIONS VERTES

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de générer une performance régulière en investissant sur le marché des obligations vertes, sur la durée de placement recommandée de 3 ans à travers la mise en oeuvre d'une gestion active de portefeuille visant à concilier une recherche de performance financière et un impact environnemental et/ou social positif. Pour ce faire, la sélection des valeurs en portefeuille se base à la fois sur des critères d'analyse financière et des critères extra-financiers intégrant de manière systématique la prise en compte les aspects ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). Le FCP a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

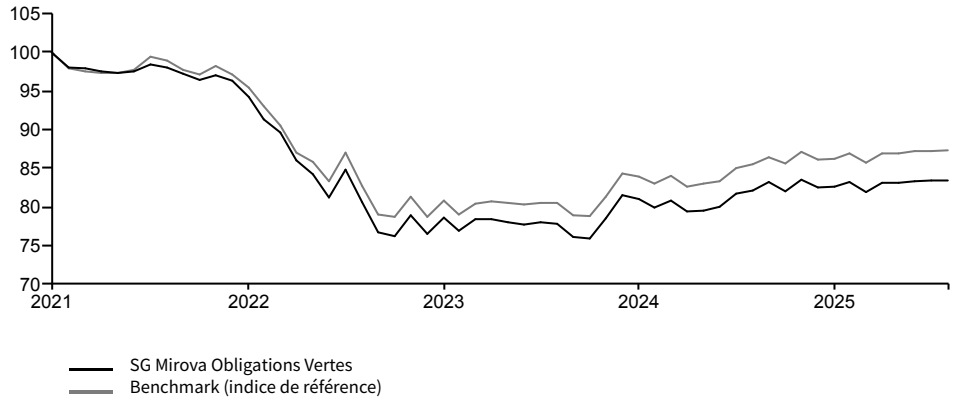

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	-0,11%	0,25%	1,01%	1,55%	1,14%	-	-3,89%
Benchmark	0,14%	0,46%	1,46%	2,16%	1,85%	-	-2,91%
Ecart	-0,25%	-0,21%	-0,45%	-0,61%	-0,70%	-	-0,98%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	1,24%	6,56%	-20,58%	-	-
Benchmark	2,14%	7,07%	-18,98%	-	-
Ecart	-0,90%	-0,51%	-1,60%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	3,87%	6,43%	-	-25,20%	-
Benchmark	3,50%	5,99%	-	-22,80%	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

AOÛT 2025

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000456	83,35
Actifs nets	18,08 M€

Indicateur synthétique de risque ISR

1 2 **3** 4 5 6 7

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé — Rendement potentiellement plus élevé

SFDR
Art 9

Minimum d'investissement durable
90%

Date de lancement
27 janvier 2021

Forme juridique
Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion
SG IS (France)

Société de gestion en délégation
Mirova

Dépositaire/Conservateur
Société Générale S.A.

Type d'investisseur
Tout investisseur

Devise de la part
EUR

Valorisation/Soucription/Rachat
Quotidien

Souscription minimum
1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10%
Coûts de transaction	0.24%

Coûts accessoires
Frais de performance
0,00%

Benchmark (indice de référence)
Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index (EUR Hedged)

Eligibilité
Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

SG MIROVA OBLIGATIONS VERTES

AOÛT 2025

Critères financiers

STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Maturité moyenne (années)	8.1
Rendement du portefeuille à échéance	371,3%
Sensibilité aux taux d'intérêt	6.35
Average Rating	BBB+ et BBB

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
BTPS 4.000% 30-04-35	3,5%	TREASURIES	Italie
REP OF AUSTRIA 2.900% 23-05-29	3,4%	TREASURIES	Autriche
SPANISH GOV'T 1.000% 30-07-42	3,2%	TREASURIES	Espagne
KFW 4.875% 03-02-31	2,7%	GOVERNMENT_GUARANTEE	Allemagne
AUTONOMOUS COMMU 2.822% 31-10-29	2,3%	LOCAL_AUTHORITIES	Espagne
BTPS 4.100% 30-04-46	2,2%	TREASURIES	Italie
CHILE 0.830% 02-07-31	1,9%	Souverain	Chili
INT BK RECON&DEV 4.000% 06-05-32	1,9%	SUPRANATIONAL	Org.internationaux
CASSA DEPOSITI E 3.875% 13-02-29	1,8%	OWNED_NO_GUARANTEE	Italie
CANADA-GOV'T 2.250% 01-12-29	1,7%	TREASURIES	Canada

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

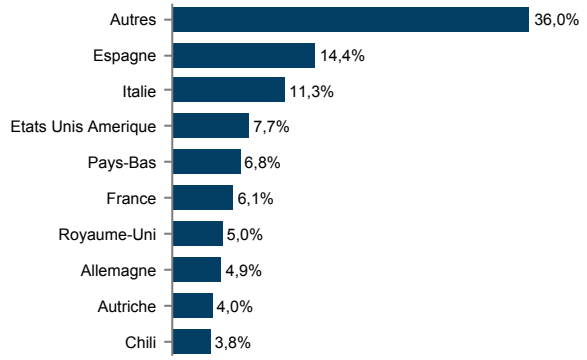

RÉPARTITION PAR MATURITÉ

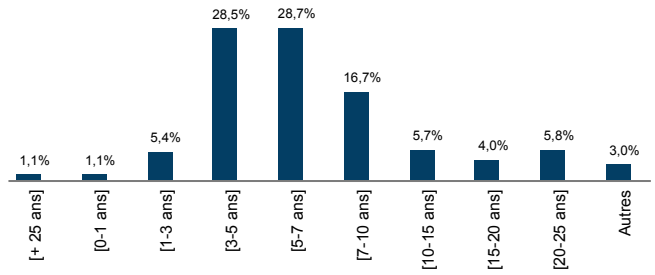

RÉPARTITION SECTORIELLE

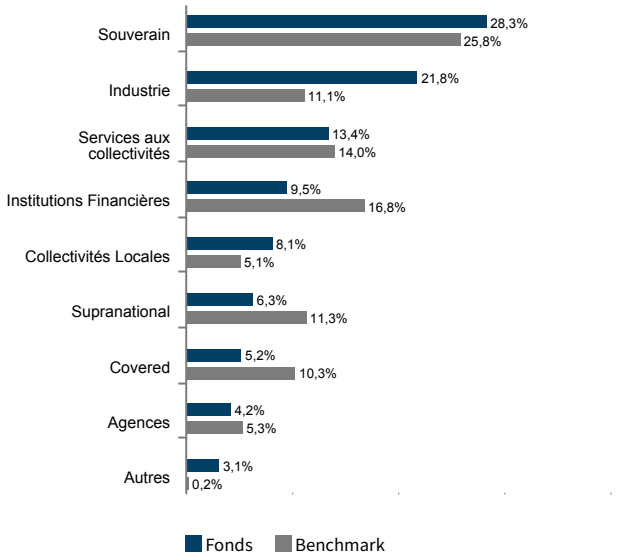

RÉPARTITION PAR NOTATION

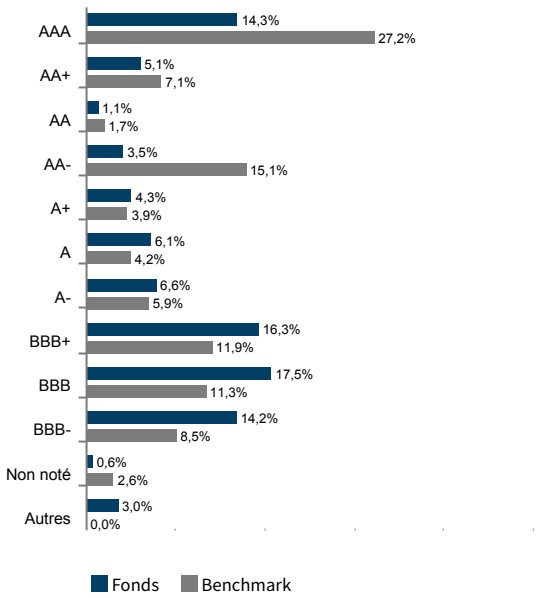

Source: Société Générale Investment Solutions France
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

SG MIROVA OBLIGATIONS VERTES

AOÛT 2025

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	6,9	7,8
Couverture de la notation ESG	*88,40%*	*96,49%*
Note ESG	A	AA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	208,5	164,6
Couverture de l'empreinte carbone	*55,94%*	*18,95%*

Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

INDICATEURS DE DURABILITE

Investissements durables	*Engagement*	97.8 / *70.5%*
Objectifs environnementaux	*Engagement*	86.3 / *66.6%*
Objectifs sociaux	*Engagement*	10.6 / *9.4%*
Taxonomie	*Engagement*	0.0 / *0.0%*

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

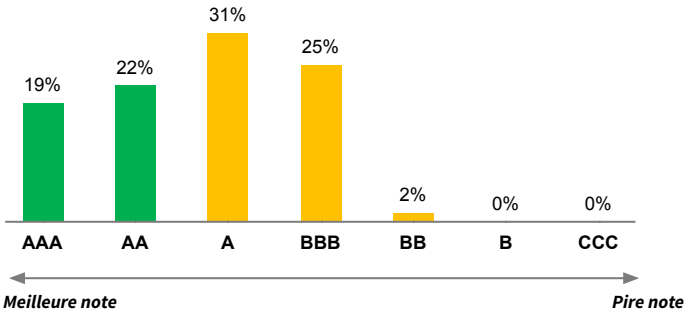

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
LG ENERGY SOLUTION, LTD.	66,7%	3,4%
Adif Alta Velocidad	83,3%	2,0%
CTP N.V.	82,3%	1,7%
Digital Dutch Finco B.V.	92,2%	1,1%
Digital Intrepid Holding B.V.	92,2%	0,7%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS

Vert	29,75%
Orange	4,18%
Jaune	23,76%

INDICATEURS D'IMPACT

Femmes au sein du comité exécutif

28% *Univers: 31,4%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 40,7%/40,6%

Evolution des effectifs au global sur 3 ans

1% *Univers: 0,6%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Emetteurs exposés à de sérieuses controverses

0% *Univers: 0,0%*
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI
**La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG*

COMMENTAIRES DE GESTION

Malgré les nombreuses incertitudes, l'appétit pour le risque a persisté en août, en partie alimenté par des données macroéconomiques solides, en particulier la révision à la hausse inattendue de la croissance du PIB aux États-Unis au deuxième trimestre. Le biais accommodant adopté par la Réserve fédérale a encore renforcé ce sentiment, également lors de la réunion de Jackson Hole où Jerome Powell a signalé, de façon plus explicite, la possibilité d'une baisse des taux. En ce qui concerne le Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a opté pour une baisse des taux le 7 août, soulignant les complexités et les incertitudes auxquelles les banques centrales doivent actuellement. Les taux américains à 2 ans - 10 ans étaient en baisse, respectivement de 3,95 % à 3,61 % et de 4,37 % à 4,23 %.La courbe allemande s'est également pentifiée avec le taux à 2 ans passant de 1,96% à 1,94% et celui à 10 ans de 2,69% à 2,72%.Le Gilt 10 ans est passé de 4,56 % à 4,72 %. Sur le crédit Euro IG, après une correction rapide début août, il a bien performé au cours des deux semaines suivantes, avant de commencer à s'élargir à nouveau dans la dernière partie du mois en lien avec une augmentation des émissions sur le marché primaire et des préoccupations concernant le risque gouvernemental français. Par conséquent, le LECPOAS (écart de crédit entre l'euro IG et le bund) est passé de 0,79 à 0,84. En aout, le fonds a une performance de -0.01% (9 bps au-dessous de son indice)Les obligations vertes et durables représentent 91%. Les titres conventionnels dits « pure players verts » représentent 8% du portefeuille.Le portefeuille est en ligne avec un scénario à 1,5 degrés.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données Carbone4 qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1, 2 et une partie du champ 3 produites par les sociétés détenues en portefeuille.

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.
- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils
- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives : pourcentage de la main-d'œuvre de la société qui est représenté par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/ N°ADEME: FR231725_01YSGB